

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Affaires Etrangères  
Le Secrétaire d'Etat Chargé de la  
Communauté Nationale à  
l'Etranger



وزارة الشؤون الخارجية  
كاتب الدولة المكلف بالجمالية  
الوطنية بالخارج

**FORMATION PROFESSIONNELLE AU BENEFICIE DE NOS JEUNES CONCITOYENS A  
L'ETRANGER**

**1<sup>er</sup> Communiqué**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement pour ce qui a trait aux actions menées en faveur des membres de notre communauté nationale à l'étranger et en vue de renforcer davantage les liens de nos ressortissants avec leur pays d'origine.

Il est proposé à nos concitoyens résidant à l'étranger, sur initiative de Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé de la Communauté Nationale à l'Etranger, une formation professionnelle dispensée par le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnelles pour la rentrée professionnelle de Septembre 2013 et/ou Février 2014.

Cette formation se déroulera en mode résidentiel, c'est-à-dire dans les établissements du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnelles (MFEP) et plus précisément dans les structures d'accueil de ce Ministère situées dans les Wilayas d'Alger, Blida, Oran, Constantine et Sétif.

L'hébergement et la restauration des candidats retenus sont pris en charge par les structures d'accueil du MFEP.

Cette formation concerne les niveaux suivants :

- Formation de 18 mois sanctionnée par un diplôme de Certificat d'Aptitude Professionnelle (**CAP**) ;
- Formation de 24 mois sanctionnée par un diplôme de Brevet de Technicien (**BT**) ;
- Formation de 30 mois sanctionnée par un diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (**BTS**).

Les filières de formation proposées sont :

- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en automatisme et régulation (branche professionnelle : Electricité – Electronique) ;
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en conducteur de travaux Bâtiment (branche professionnelle : Bâtiment et travaux publics) ;
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en contrôle de qualité dans les industries agro-alimentaires (branche professionnelle : Industrie agro-alimentaire) ;
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en installation et maintenance des équipements de froid et climatisation (branche professionnelle : Electricité électronique) ;
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en maintenance de véhicules légers (branche professionnelle : Mécanique moteurs engins) ;
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Voieries et réseaux divers (branche professionnelle : Bâtiment et travaux publics) ;
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en production mécanique/usinage (branche professionnelle : Construction mécanique et sidérurgique) ;
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en électronique industriel (branche professionnelle : Electricité – Electronique – Energétique) ;
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en maintenances des équipements informatiques et bureautiques (branche professionnelle : Electricité électronique) ;
- Brevet de Technicien (BT) en électronique automobile ;
- Brevet de Technicien (BT) en assistance multimédia ;
- Certificat d'aptitude Professionnelle (CAP) en installations sanitaires et gaz.

Tout concitoyen et toute concitoyenne résidant à l'étranger et âgé (e) de 16 ans révolus peut postuler à cette formation s'il (elle) remplit les conditions liées au niveau d'instruction pour chaque palier de formation.

Les jeunes intéressé(e)s sont invité(e)s à s'adresser aux postes diplomatiques et consulaires du pays où ils résident pour, dans une première étape, effectuer une préinscription selon la fiche disponible au niveau de ces postes également téléchargeable sur le site Internet de Monsieur le Secrétaire d'Etat : <http://seccne.mae.dz>.

De plus amples informations seront incessamment communiquées à travers le site web du Secrétariat d'Etat et les sites web des postes diplomatiques et consulaires ainsi que par d'autres canaux de communication au sujet des modalités pratiques de cette formation.

Les membres de la communauté nationale intéressés par cette formation peuvent également demander les informations qu'ils souhaitent, à ce sujet, au SECCNE à l'une des adresses électroniques suivantes :

- [communaute-info@mae.dz](mailto:communaute-info@mae.dz)
- [djalia-info@mae.dz](mailto:djalia-info@mae.dz)

Alger le 29 août 2013.

**FORMATION PROFESSIONNELLE AU BENEFICIE DE NOS JEUNES CONCITOYENS A  
L'ETRANGER**

**FICHE DE PREINSCRIPTION**

**Ambassade :** .....

**Consulat Général :** .....

**Consulat :** .....

**Non du candidat à la formation :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Email :** .....

**Tél :** .....

**Niveau :** .....

**Diplômes obtenus :** .....

**Formations souhaitée :**

- Formation de 18 mois sanctionnée par un diplôme de CAP
- Formation de 24 mois sanctionnée par un diplôme de BT
- Formation de 30 mois sanctionnée par un diplôme de BTS

**Spécialité demandée :**

- Electricité électronique
- Bâtiment et travaux publics
- Industrie agro-alimentaire
- Mécanique moteurs engins
- Construction mécanique et sidérurgie
- Electricité électronique énergétique
- Electronique automobile
- Multimédia
- Installation sanitaires et gaz

**Rentrée professionnelle souhaitée :**

**Septembre 2013**

**Février 2014**

**\* Cochez la case correspondante**